

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE CHLEF**

N.I.F : 099002019057818

2^e avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale après annulation de la 1^{re} procédure N° 42/2019

Intitulé de l'opération :
REHABILITATION DES RESEAUX D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES CENTRES DE :
OUED FODDA, L'ABIODH-MEDJADJA, AIN MERANE, OULED FARES ET UNE PARTIE DE CHETTIA

Après annulation de la première procédure, le wali de la wilaya de Chlef lance un deuxième avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation des projets suivants :
LOT N° 01 : REHABILITATION DES RESEAUX D'AEP D'UNE PARTIE DE CHETTIA (Réseaux 210+100+150 logements, Arabatias, Abassia, et H'batr)
LOT N° 02 : REHABILITATION DES RESEAUX D'AEP D'EL ABIODH-MEDJADJA
LOT N° 03 : REHABILITATION DES RESEAUX D'AEP D'AIN MERANE
LOT N° 04 : REHABILITATION DES RESEAUX D'AEP D'OUED FARES
LOT N° 05 : REHABILITATION DES RESEAUX D'AEP D'OUED FODDA

Les entreprises peuvent soumissionner pour un (01) ou plusieurs lots avec des moyens humains et matériels distincts en respectant l'ordre de numérotation individuellement, soit dans le cadre d'un groupement financier et techniques, disposant des capacités financières et techniques suivantes :

ENTREPRISE SEULE : Disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) Catégorie V et/ou plus en cours de validité code (code 34-703).

DANS LE CADRE D'UN GROUPEMENT MOMENTANE D'ENTREPRISE

Mandatitaire du groupement Disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle (activité principale en hydraulique) Catégorie V et/ou plus en cours de validité code (code 34-703).

Les autres membres Disposant d'un certificat de qualification et classification, professionnelle (activité principale en hydraulique) Catégorie III et/ou plus en cours de validité code (code 34-705).

Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen des années 2015, 2016 et 2017 supérieur ou égal à :

Désignation du lot	Chiffre d'affaires
Lot 01	20 000 000,00
Lot 02	9 000 000,00
Lot 03	30 000 000,00
Lot 04	30 000 000,00
Lot 05	40 000 000,00

En cas de présentation une soumission pour plusieurs lots, il sera appliqué le cumul exigé des chiffres d'affaires pour chaque lot (addition). Les bilans doivent comporter un accusé de réception des services des impôts pour les personnes phy-

siques et visés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour personnes morales.

Capacités Techniques

A/ Références professionnelles

Avoir réalisé seul un projet, dans un milieu urbain, de réhabilitation d'un réseau d'alimentation en eau potable avec branchements particuliers, qui doit être justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître d'ouvrage public.

B/ Moyens humains

Ils doivent apporter la preuve qu'ils disposent au moins d'une équipe de chantier supérieure à 20 ouvriers et d'un ingénieur d'Etat ou master en hydraulique générale ou urbain (Directeur de projet) avec une expérience exigée de 05 ans, justifiée par présentation des diplômes et attestations d'affiliation individuelles CNAS moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis

B.1/ Encadrement

Directeur de projet : Un ingénieur d'Etat ou master en hydraulique générale ou urbain avec une expérience exigée de 05 ans.

L'encadrement doit être justifié par présentation des diplômes et attestations d'affiliation individuelles CNAS moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis

Dans le cas où l'entrepreneur ou le gérant fait preuve d'obtention d'un diplôme personnel, il ne sera pas pris en considération.

B.2/ Ouvriers

Une équipe de chantier supérieure à 20 ouvriers. Le nombre d'ouvriers sera pris en considération à partir de la mise à jour CNAS (encadrement non inclus).

Les enseignants seront calculés à partir du matériel roulant présenté par le candidat, et ne seront pas comptabilisés comme ouvrier de chantier.

C/ Moyens matériels

Ils doivent apporter la preuve qu'ils disposent au moins d'un retro chargeur + un camion à benne 13 Tonnes et plus (charge utile) ou tracteur routier avec remorque + une machine en PÉHD avec groupe automatique pour conduite en PÉHD avec groupe électrogène (Moins de cinq années).

La liste des moyens matériels mis à la disposition du chantier avec copies des pièces justificatives.

En cas de location du matériel, le soumissionnaire doit fournir un contrat de location notarié avec pièces justificatives (carte grise, attestation de contrôle technique et assurance en cours de validité et factures d'achats conformes).

Le matériel roulant mis à la disposition du chantier doit être justifié avec présentation des copies des cartes grises en cours de validité appuyé de l'attestation de contrôle technique en cours de validité et assurance en cours de validité.

Pour le matériel non roulant, le soumissionnaire, doit présenter des factures d'achat conformes justifiées par un P.V d'huissier de justice ne dépassant pas trois (03) mois à la date d'ouverture des offres.

2^e avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale après annulation de la 1^{re} procédure N° 42/2019

En cas de location du matériel, le soumissionnaire doit fournir un contrat de location notarié avec pièces justificatives (carte grise, attestation de contrôle technique et assurance en cours de validité et factures d'achats conformes justifiées par un P.V. La durée de préparation des offres est de 21 jours à compter de la date de la 1^{re} publication de l'appel d'offre, si ce dernier jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des ressources en eau, sise Nouvelle cité administrative, Hay Zeitoune - CHLEF.

L'offre établie par le soumissionnaire, selon les indications de l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges y afférent, doit comprendre les documents suivants :

Forme et présentation de l'offre

- une déclaration de candidature ;
- une déclaration de probité ;
- les statuts pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

a/ Capacités professionnelles : Certificat de qualification et de classification (activité principale en hydraulique). Catégorie V ou plus en cours de validité

b/ Capacités financières : Bilans des années 2015, 2016 et 2017 portant accusé de réception des services des impôts pour les personnes physiques et visés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour personnes morales et les références bancaires.

c/ Capacités techniques :

- * Moyens humains :
- Liste des moyens humains avec pièces justificatives
- * Moyens matériels :
- Liste des moyens matériels mis à la disposition du chantier avec copies des pièces justificatives.
- 2- L'offre technique contient :
- une déclaration de souscrire ;
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique ;
- Le P.V de visite ;
- Un mémoire technique justificatif ;
- Planning de réalisation ;
- Plan d'hygiène et de sécurité ou un engagement écrit de le remettre avant la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ;
- Un engagement de mettre en place un animateur HSE avant la signature du marché ;
- Ainsi que tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

3- L'offre financière contient :

LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU - Nouvelle cité administrative, hay Zeitoune - CHLEF.

Validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois conformément aux dispositions de l'article 98 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le service contractant est tenu de notifier le marché au soumissionnaire retenu, avant l'expiration du délai de validité des offres, et ce, conformément aux dispositions de l'article 99 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Dans le cas où le service contractant n'est pas en mesure d'attribuer le marché et le notifier avant l'expiration du délai de validité des offres, il peut le proroger, après accord des soumissionnaires concernés. Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement, d'un mois supplémentaire. Le délai de validité commence à courir à compter de la date de dépôt des offres.

Forme et présentation de l'offre

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «Dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° - l'objet de l'appel d'offres».

Prix de la documentation

Les prix de la documentation sont à la charge du soumissionnaire.

Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

Anep n° 191 6021 559 - Le Soir d'Algérie du 14/10/2019